

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Arcitel SA en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 06.03.2002
4. Echéance de préavis des créances: **19.04.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Corinne Conti, liquidatrice, auprès de l'Etude d'avocats Pestalozzi Lachenal Patry, boulevard des Philosophes 15, 1205 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.

Patrick de Preux & Laurent Besso, Etude des Notaires
1002 Lausanne
(00389728)